

Entrechaux

n°167 - janvier 2026



BONNE
2026
ANNÉE
MEILLEURS VOEUX



bulletin municipal d'informations

AUXILIUM
le coup de main qui va bien !

Travaux de Menuiserie, de débroussaillage et autres
Bricolages en Multiservices.

auxilium.lecoupdemain@gmail.com
06 35 29 18 48

DOMAINE TALÈS
Le Ventoux
le Côtes du Rhône
par Gaël Blanc

Quartier Talès - 84340 Entrechaux, France
Tél: 33(0)4 90 46 02 79 - Fax: 33 (0)9 51 10 99 56 - Mobile: 33 (0)6 15 73 04 50
Contact@domainetales.com www.domainetales.com



*Mariages
Banquets
Réceptions*
*Professionnels
& Particuliers*

Hervé Rège
Traiteur

Le village 84340 Entrechaux Tél: 04 90 46 02 50



Auberge d'Anaïs
Restaurant ~ Hôtel

Spécialités provençales
Vue panoramique
Piscine réservée, parking ombragé
Terrasse jardins

www.aubergeanaais.com

Route de Saint Marcellin lès Vaison ~ 84340
Entrechaux 04 90 36 20 06

SARL ALLEMAND FILS
Menuiserie Bois/PVC - Ebénisterie

29 Bd des Remparts
84340 MALAUCENE

Atelier : 04 90 65 22 45
Fax : 09 70 32 40 13

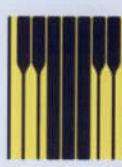
ALLEMAND Benoit
06 80 73 47 84
sarlallemandfils@orange.fr




ANAYA CRUEIZE
Chauffage - Climatisation
Plomberie - Sanitaire
Energies renouvelables

www.anayacrueize.fr

Tél. : 04 90 65 26 32 - 06 82 47 04 84
Mail : contact@anayacrueize.fr
252 chemin des Métiers - 84340 MALAUCENE



S.A.S. TEYSSIER Père et Fils
Av. Marcel Pagnol - BP 31
84110 VAISON LA ROMAINE
Tél. : 04 90 36 02 59 - Fax : 04 90 36 27 82
contact@sas-teyssier.com

TERRASSEMENTS - LOTTISSEMENTS - RESEAUX ASSAINISSEMENT
EAU POTABLE - PLUVIAL - FRANCE TÉLÉCOM - EDF-GDF

www.sas-teyssier.com

Le Mot du Maire



SOMMAIRE

- P.01 Le Mot du Maire
- P.03 Les Échos d'Entrechaux
- P.05 Les Échos des Écoles
- P.06 Le Portrait du Moment
- P.07 Vie Associative
- P.14 Bibliothèque
- P.15 Communiqués
- P.19 Conseils Municipaux
- P.28 État Civil
- P.29 Agenda

Entrechalaises, Entrechalais,

J'espère que vous avez passé de belles fêtes de fin d'année en famille ou entre amis et que cette période vous a un peu permis d'oublier les difficultés et les soucis, et plus généralement le climat national et international particulièrement morose.

Malheureusement, nous n'avons pas pu vous proposer les festivités de Noël prévues le 21 décembre car la météo nous a joué des tours. Le très beau concert du Chœur Européen de Provence aura quand même attiré et ravi les oreilles d'une centaine de personnes au sein de notre église. La traditionnelle distribution des colis de Noël à nos ainés aura été assurée par vos élus comme le veut la tradition. Ce colis, constitué quasi intégralement de produits entrechalais, permet de faire travailler et découvrir les artisans locaux. Un coup de projecteur mérité pour ces petites entreprises qui se battent pour mettre en valeur leur savoir-faire.

Les agriculteurs font partie de ces professions qui sculptent et structurent notre environnement. Nous avons d'ailleurs fait le choix, lors de la révision de notre Plan Local d'Urbanisme, d'établir un diagnostic sur l'état de l'agriculture à Entrechaux. Comme vous le savez, cette activité qui constitue l'une des pierres angulaires de notre histoire et de notre économie, est particulièrement mise à mal de manière régulière pour diverses raisons et le nombre d'agriculteurs ne cesse de diminuer. Malgré tout, ce diagnostic fait état d'une bonne dynamique sur notre village qui repose principalement sur le fait que les fermes restent à taille humaine et ont maintenu, pour la plupart, une diversité dans leurs cultures. La possibilité d'irriguer, grâce à l'ASA Ouvèze-Ventoux, reste un atout incontestable vis-à-vis de certains secteurs géographiques proche de chez nous. Le projet « Haut de Provence Rhodanien » (HPR) doit absolument aboutir si nous souhaitons que notre agriculture continue de perdurer. Notre collectivité est engagée dans ce projet.

Cette composante de notre territoire a pu être abordé à l'occasion de la réunion publique portant sur la révision de ce PLU. Vous avez été nombreux à faire le déplacement pour suivre l'avancement de ces travaux et je vous en remercie. Notre bureau d'étude a pu expliquer très clairement les règles (multiples) qui encadraient nos marges de manœuvre et bien que pouvant être perçues comme restrictives, celles-ci ont vocation à préserver ces mêmes terres agricoles en concentrant les constructions sur le cœur du village.

En parallèle de cette révision, nous avons mené l'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement qui nous a confirmé le bon état de notre station d'épuration et sa capacité à absorber plus d'effluents. En revanche, certains réseaux sont vieillissants et doivent être renouvelés. Le premier chantier lié à ce diagnostic sera la reprise de l'encorbellement sur le pont de la Riaille dont les travaux devraient débuter au cours du premier semestre.

Comme vous aurez pu le voir, les travaux de la bibliothèque vont bon train et pour information, le permis de construire du local du BMX a été déposé.

Je souhaite vous dire un mot sur l'association des Anciens Combattants d'Entrechaux présidée jusqu'alors par Georges Vaysse, accompagné par Albert Clément. Cette association qui participe au devoir de mémoire (plus que jamais important par les temps qui courent) va tourner une page importante de son existence avec la démission de son Président. Je tiens à rendre hommage très solennellement à ces deux hommes qui ont jusqu'au bout contribué à la maintenir en activité. Qu'ils soient rassurés, nous ne laisserons pas tomber cette organisation qui doit perdurer à travers les générations pour que l'on n'oublie pas. Je vous propose de nous retrouver le samedi 21 février à 11 heures en mairie pour son Assemblée Générale. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

L'année qui s'ouvre devant nous est particulière, avec les élections municipales qui auront lieu le dimanche 15 mars prochain. Pensez à vous inscrire sur les listes électorales si ce n'est pas encore le cas, car voter est un devoir civique et un droit précieux qui nous permet d'exprimer notre voix.

En attendant cette échéance, je vous invite à venir assister à notre traditionnelle cérémonie des vœux le jeudi 22 janvier à 18 heures 30 à la salle polyvalente.

Je vous adresse, au nom du Conseil municipal, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Alexandre Roux
Maire d'Entrechaux
Conseiller départemental

Les Échos en images



**Plans de la
commune
actualisés**



**Deuxième tranche des travaux pour
le passage à la LED
des éclairages publics**

Trophée du Savoir Faire vigneron 2025

Au mois d'octobre 2025, le Conseil Départemental de Vaucluse a dévoilé les lauréats de ce concours au cours duquel le domaine Champlong a été récompensé de 2 distinctions. Une fierté pour notre village dont les vins seront servis durant toute l'année lors des réceptions du Conseil Départemental.



Les Échos en images



107 ème anniversaire de l'armistice de la guerre de 14-18

En présence de Monsieur Aillot, Président des anciens combattants de Vaucluse, la population est venue nombreuse se rassembler autour du monuments aux morts.

Une vingtaine d'élèves accompagnée des enseignantes ont repris en cœur l'hymne national accompagné par Gwendoline à la clarinette.

Lecture des messages officiels a été faite par Alexandre Roux, maire et Philippe Vaysse, fils du Président de l'association des anciens combattants d'Entrechaux, Georges Vaysse.

Après le verre de l'amitié, les adhérents et sympathisants de l'association se sont retrouvés pour le traditionnel repas au Saint Hubert.

Assemblée Générale des Anciens Combattants d'Entrechaux

L'association tiendra son AG le samedi 21 février 2026 à 11h en mairie. Cette réunion est publique et toutes personnes souhaitant adhérer en tant que sympathisant seront les bienvenues afin que perdure la mémoire des hommes qui se sont battus pour défendre notre pays.



Le Portrait du Moment

Marie Martinez

Discrète, tellement discrète, acceptera-t-elle de se livrer ? Surprise ! Elle a vécu mille choses, c'est une bavarde (passionnante).

Mais en même temps, elle vous écoute, avec la même passion. Et l'écoute c'est une qualité rare, tellement rare qu'elle est devenue précieuse.

Elle parle, elle écoute et elle regarde aussi les gens et la Nature. Et elle écrit sur eux, sur les gens et sur la Nature. C'est fou à quel point écrire aide à comprendre, n'est-ce pas Marie ? C'est comprendre les autres, et se comprendre soi-même. « Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde » disait Albert Camus.

En plus, Marie a l'écriture joyeuse. Elle avait découvert les gens du théâtre au pied des volcans de l'île de la Réunion. Aujourd'hui, elle a ouvert un atelier d'écriture où quelques Entrechalaïs et voisins jubilent de leurs trouvailles et mélangent réalités et fictions.

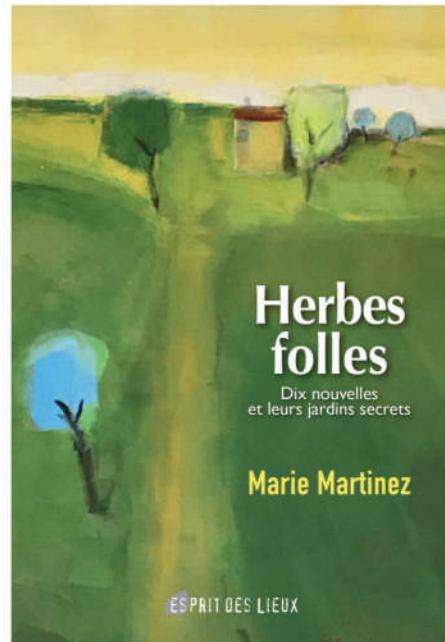
Si elle a fait son collège à Vaison, son lycée à Orange, cette native de Châteaurenard a trainé ses guêtres en Espagne, au Japon, et à Rungis, sans parler de Cannes ni de ses installations successives à Paris et à Marseille. En tout cas, une sorte de frénésie d'écriture l'a prise après, ou à cause de ses études universitaires et de journalisme. Qui sait ?

Finalement, la presse, la « com », la littérature, elle connaît. Si bien que les prestigieux "Carnets du Ventoux" l'ont bombardée rédactrice en chef ! Elle place Entrechaux très haut sur le podium régional.

Qu'il est loin où le jour où la grand-mère de Marie avait mis un pied à Entrechaux pour rencontrer l'institutrice Mme Eyssartel. C'étaitvers 1930. Et qu'elle est loin aussi l'époque où son oncle, ouvrier agricole originaire de Murcia en Espagne, fit venir son frère, pour trouver du travail. Ils eurent Léon Roux comme employeur, un homme respecté dont la grande humanité en fit, par ailleurs, un grand Résistant.

L'histoire des Martinez, avec aussi le souvenir laissé par Jean-José, peintre, graveur, céramiste et artiste de grande créativité, le frère de Marie, est un marquage identitaire. Les Martinez sont donc de sincères et authentiques Entrechalaïs. Cerise sur le gâteau, la grande sociabilité de Marie vous inciterait à écrire des pages et des pages, sur elle, sur Entrechaux, sur le Ventoux. Ne vous retenez pas d'écrire, dit-elle !

Alain Fauqueur



L'Actu des Assos

TEAM ENTRECHAUX V.H.

RALLYE MONTE CARLO HISTORIQUE 2026

Le 28ème Rallye Monte Carlo Historique se déroulera cette année du samedi 31 janvier au samedi 07 février 2026.

255 voitures d'avant 1986 dont les modèles ont participé au Rallye Monte Carlo seront cette année au départ de cette épreuve complètement remaniée. En effet, il s'agira d'un rallye de régularité sportive avec des vitesses moyennes imposées non limitées dont les 18 épreuves spéciales se dérouleront sur route fermée ce qui est plus sécurisant.

Pour la 7ème année consécutive, notre équipage est engagé sur une Porsche 924 de 1978 qui sera malheureusement handicapée par son manque de puissance (125cv).

Xavier BERNARD et Werner BLANC s'élanceront de MONACO le dimanche 01 février pour rejoindre Valence dans la soirée de lundi lors du parcours de concentration, cette année avec le n° 112.

Les amateurs de voitures anciennes de Rallye pourront venir encourager notre équipage en milieu de journée le lundi 02 février à BUIS LES BARONNIES où est fixé un contrôle horaire sur la grande place.

Une seule épreuve spéciale se déroulera dans les environs le jeudi 05 février : COL DE CHAMAUACHE (Près de Chalancon) – Saint NAZAIRE LE DESERT.

Venez nombreux encourager notre équipage à qui nous souhaitons bonne route.





Paroles et Musiques : soirée mémorable à Entrechaux
Notre cabaret Paroles et Musiques, édition 2025, s'est déroulé le samedi 22 novembre autour d'un sympathique dîner, suivi d'un spectacle inédit, surprenant et de grande qualité. Chansons, danses, sketches et musique se sont succédé dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

De nombreux artistes, tous bénévoles, ont enchanté le public : Patrick Valade, présentateur ; Indira Mabire, danses urbaines; le groupe Musique O'Vert ; Brigitte Brienne et Richard Sauvage du Théâtre des deux mondes dans le sketch « Le Retardataire » ; Emmanuel et Arlette Draillard, tangos argentins ; le groupe musical The Cover Team ; Corentin Baudry au piano ; Sabine, guitare et chansons ; Bernard Deloupy dans le sketch « Le Jouer de pétanque » ; Patrice Leroy, guitare et chansons ; Josy dans les sketches « La Recette des crêpes » de Pierre Repp et « Au feu ! Au feu ! » de Raymond Devos.

La soirée s'est conclue avec le traditionnel chant des Entrechalaïs.

Un grand merci à tous et à nos super organisateurs : Josy, Marco et Bruno dont la générosité et le talent ne sont plus à démontrer. Merci également à tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre ont contribué à la réussite de cette belle fête.

Lecture d'un tableau : Guernica de Pablo Picasso

Le 29 novembre, Sabine Schütz, docteure en histoire de l'art, a proposé une conférence particulièrement érudite sur Guernica de Picasso, devant une salle comble. Cette intervention s'inscrit dans une série de causeries consacrées à l'histoire de l'art, visant à approfondir la compréhension des œuvres par le contexte historique et la biographie des artistes.

Voyager avec les mots : nouvelle aventure littéraire

Le 10 décembre, en partenariat avec la Bibliothèque Mary Glasgow, nous avons lancé « Voyager avec les mots », un rendez-vous semestriel de lectures à voix haute.

Parce que les mots sont faits pour être partagés et que certaines œuvres prennent une saveur particulière lorsqu'elles sont dites à voix haute, nous nous retrouverons une fois par semestre pour des lectures à voix haute, moments de complicité et de découverte littéraire.



Pour cette première soirée, nous avons choisi de voyager sans quitter notre terre, en donnant la parole à des écrivains profondément liés à la Provence : Marie Mauron, Jean-Henri Fabre, Jean Giono, Alphonse Daudet, René Provane, Elisée Reclus et Pierre Magnan. La soirée s'est conclue par un pot de l'amitié offert par la Bibliothèque. Un grand merci à Josy, Annie Torquéo et Hubert Mieville, qui ont choisi les textes et ont alterné les lectures devant un public ravi. La soirée s'est terminée par un pot de l'amitié offert par la Bibliothèque.

Perspectives 2026

L'année 2026, comme les précédentes, apportera son lot d'activités culturelles en tous genres : clubs de lecture, ateliers (dessin, écriture), visites, conférences — dont la première sera la désormais traditionnelle rencontre consacrée aux femmes hors du commun et qui portera cette année sur « les espionnes ».

ASSOCIATION LIGN' TONIC

L'association Lign'tonic compte désormais pas moins de 38 adhérents cette année, le cours de danses du monde proposé par Vera Neikes ayant soufflé un vent de nouveauté pour les sportifs de notre commune !

Nous organiserons le vide-dressing de Lign'tonic le 19 avril 2026 à la salle des fêtes ; comme chaque année, l'événement sera couplé avec le vide-grenier de l'APE les Pitchouns d'Entrechaux, avec pour objectifs de faire venir un maximum de monde et de se soutenir entre associations. Grâce aux bénéfices de cette journée, Lign'tonic continuera de proposer des cours de gym douce, pilates et danse dans notre village, à des tarifs très raisonnables. Les inscriptions débuteront le 20 février 2026 : vous pourrez alors contacter le bureau au 07.81.63.66.50, ou par mail à l'adresse lign.tonic@gmail.com. N'hésitez pas à faire suivre l'information pour ce moment convivial !

Lors de notre assemblée générale, qui s'est tenue le 5 novembre, le bureau a été quelque peu modifié : Jean-Pierre Mouchenotte est toujours notre président, épaulé avec enthousiasme par Alexandra Jaune, vice-présidente. Cathy Blanc et Carla Portal sont toujours secrétaires. Emilie Masse et Bernadette Moinier-Martin nous ont rejoints, en qualité de trésorière et trésorière adjointe.

Ce 5 novembre, plusieurs adhérentes sont venues nous partager leurs idées, notamment Sylviane Guiffrey qui nous a récemment quittés et pour laquelle nous avons une pensée émue. Apprécier de toutes et tous, nous témoignons tout notre soutien à sa famille et ses proches.



LE TEMPS RETROUVÉ



Depuis deux ans les adhérents apprécient de plus en plus les sorties cinéma et théâtre. Les sorties d'une journée sont toujours autant recherchées. Chaque trimestre, nous essayons d'en faire deux.

Pour 2026, chacun recevra un cadeau pour son anniversaire. Le budget nous le permet, alors profitons-en.

Nous avons terminé l'année 2025 avec des comptes très positifs. Merci à la Mairie pour sa subvention de fonctionnement qui nous est allouée chaque année.

Nous avons travaillé en collaboration avec Rando Passion pour le Téléthon. Nos petites mains de fée ont encore collé, imaginé et réalisé plein d'objets à vendre. Le bénéfice est entièrement reversé à l'AFM. Les comptes définitifs vous seront communiqués à notre AG le 7 janvier prochain ouverte à tous avec la galette des rois et le pot de l'amitié.

Pour 2026 quelques après-midi couture et travail manuel seront au programme. Comme chaque année nous avons versé 150 € au Téléthon et 100 € à la Banque Alimentaire.

Deux voyages sont au programme : Grasse et ses environs du 23 au 26 juin, ainsi qu'un très beau séjour en Suisse du 1er au 6 octobre, intitulé « Les trains légendaires de la Suisse ».

Les inscriptions sont déjà ouvertes, renseignez-vous auprès d'Annie qui tient les programmes à votre disposition.

Bienvenue à tous ! L'union fait la force. Le mercredi reste notre jour de réunion.

Amicalement.

La Présidente, Annie CHAVE

Du côté des Pitchouns

A l'heure où nous écrivons, terminée et ces derniers mois ont activité !

Le traditionnel vide grenier réservations affichaient complet avons finalement accueilli 67 et de très nombreux visiteurs ! Les pour gérer la buvette qui a régalé organisation bien huilée qui se fera un plaisir de vous accueillir à nouveau l'année prochaine !



En novembre nos équipes vous ont proposé la vente des chocolats de Noël qui vous a séduit encore cette année. Ils ont été livrés début décembre comme prévu pour être à l'heure à coup sûr sous le sapin !

Le vendredi 05 décembre, nous avons organisé avec le retrait des commandes de sapin, un chouette goûter de Noël qui est venu animer le marché de Noël de la garderie. Chocolat chaud, crêpes et gâteaux ont fait votre bonheur et une fois de plus rupture de crêpes ;)

Le 16 décembre nous étions encore présents pour le super spectacle de Noël des enfants à la salle des fêtes, qui s'est suivi de la vente des objets de Noël fabriqués par les enfants. Un grand merci aux maitresses et à toute l'équipe pédagogique d'avoir construit ce spectacle et proposé à nos enfants ces jolis moments avec toujours de nouvelles idées. Ce conte de Noël entrecoupé des différents tableaux était très original et très sympa !

Je vous le disais nous n'avons pas chômé cette fin d'année ! Et nous voici arrivés en 2026 qui sera également une année bien chargée !

Nous commencerons par notre très beau loto qui aura lieu le samedi 07 février et qui nous l'espérons fera encore une fois salle comble. Bloquez d'ores et déjà la date dans vos agendas ! Samedi 07 février à 18h à la salle polyvalente d'Entrechaux. Puis en avril, réservez votre dimanche 19 pour passer à la salle polyvalente : ce sera le jour du vide grenier de printemps qui se tiendra comme d'habitude à l'extérieur de la salle en parallèle du vide dressing de Lign'Tonic.

En attendant de vous retrouver sur nos manifestations, toute l'équipe vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Une petite mention spéciale à mimi qui s'arrange toujours pour passer nous voir pour les reportages, merci ;)

A très vite pour la suite des événements et toujours en comptant sur votre soutien !



l'année 2025 est quasiment été encore une fois riches en

d'octobre fût une fière réussite. Les quelques jours avant et nous exposants sur 130 emplacements bénévoles avaient répondu présent tout le monde toute la journée, une

organisation bien huilée qui se fera un plaisir de vous accueillir à nouveau l'année prochaine !

RANDO PASSION 84

Vous avez pu suivre notre association tout au long de l'année 2025 et pu constater son dynamisme.

A ce jour nous comptons 55 adhérents et les randonnées que nous proposons permettent au plus grand nombre de marcher au moins une fois par semaine.

Nous avons terminé l'année par un goûter de Noël partagé, où les treize desserts provençaux ont été largement dépassés

Nous nous sommes bien impliqués dans le téléthon 2025 par le Randonthon proposé le 11 octobre et la soirée Téléthon le 5 décembre.

Ces 2 manifestations nous ont permis de verser 1499 € à AFM Téléthon : que soient sincèrement remerciés tous ceux qui y ont pris part.

L'année 2026 s'annonce riche, en témoigne le tableau des animations 2026 :

Animations 2026 :

- 08/01/2026 Galette de rois
- 03/02/2026 Formation accompagnateurs
- 04/02/2026 Formation accompagnateurs

- 19/02/2026 Crêpes mardi-gras
- Fév ou mars 2026 Randos avec les écoliers d'Entrechaux
- 03/03/2026 Formation accompagnateurs Application Visorando
- 12/03/2026 Rando à la journée Montagne Ste Victoire
- 20-24/04/2026 Séjour de randos à Najac, Aveyron
- 25 ou 26 Juin 2026 Animation de fin de saison
- 09/07/2026 Randos dans les lavandes
- 10/09/2026 Rentrée rando
- 24/09/2026 Assemblée générale
- 10/10/2026 Randothon
- 04/12/2026 Soirée Téléthon

Nous vous souhaitons de très belles fêtes et une année 2026 douce et empreinte de concorde et de tolérance.

Le Président, Daniel GUILLET

Tél : 06 85 01 62 35

www.randopassion84.fr



HAPI : Handicap Activités Physiques Inclusives

HAPI : Le sport au cœur de l'inclusion

L'association HAPI – Handicap Activité Physique Inclusive œuvre pour rendre le sport accessible à tous. Elle propose des activités physiques adaptées aussi bien aux structures (IME, écoles, établissements spécialisés...) qu'aux particuliers souhaitant pratiquer un sport adapté en toute sécurité. Les séances – motricité, sports collectifs adaptés, parcours moteurs, activités en plein air – sont encadrées par des professionnels formés.

Elles permettent à chacun de bouger selon ses capacités, de renforcer sa confiance en soi et de développer son autonomie. Au-delà du sport, HAPI crée du lien, valorise les réussites et contribue à une société plus inclusive, où chacun peut progresser et

s'épanouir.

L'association HAPI s'appuie sur une équipe engagée et complémentaire : Jessica Martinez, présidente, Florian Aubert, co-président, Éloïse Gavard, secrétaire, Tom Clément, co-secrétaire et éducateur sportif de l'association, Victor Recher, trésorier, Stéphanie Crèche, bénévole au sein de l'association

Ensemble, les membres du bureau et les bénévoles partagent des valeurs fortes d'inclusion, de bienveillance et d'engagement, au service de l'accès au sport pour tous.

contact.hapi.84@gmail.com



Mais aussi...



CUMA de l'Ouvèze

Tout juste les vendanges terminées, le dimanche 12 octobre 2025, tous les membres de cette Coopérative d'Utilisation de Matériels Agricoles (CUMA) se sont retrouvés pour partager un bon repas ensemble chez le Président Gaby Fayel.

Depuis 42 ans, cette structure investit pour continuer à proposer des outils adaptés et répondre à une utilisation ponctuelle : mini-pelle, tracto-pelle, machine à vendanger, broyeurs, etc... Pas moins de 60 outils ont été achetés depuis sa fondation.

Si l'agriculture traverse des difficultés sans précédent, il est d'autant plus important que les paysans se serrent les coudes et puissent être solidaires notamment pour l'utilisation de matériel.

L'agriculture reste un pilier important de l'économie locale car elle sculpte nos paysages, participe à l'attractivité touristique, recrute de la main d'œuvre et nourrit la population.

Si Albert Clément, père fondateur de la structure, avait fait le déplacement, la nouvelle génération était elle aussi bien représentée.



Alexandre Roux, Maire d'Entrechaux,
Conseiller Départemental
du Canton de Vaison-la-Romaine,
ainsi que tous les membres du Conseil Municipal
ont le plaisir de vous convier à la

Cérémonie des VŒUX

Le jeudi 22 janvier 2026
À 18h30
À la salle polyvalente.

Un vin d'honneur clôturera cette cérémonie.



Concert de Noël à l'église : Chœur européen de Provence



Pour rappel, ce colis est distribué à toutes les personnes agées de plus de 75 ans ayant une résidence principale sur la commune.

Si par hasard, vous ne recevez pas ce colis, n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de votre mairie.



La **bibliothèque** Mary Glasgow a eu le plaisir de recevoir cette année Cécile Mousset pour son premier livre Les filles du vent que vous pouvez emprunter à la bibliothèque .

Nous avons eu également une lecture à haute voix proposé par l'association Intercallis, là aussice fût un très bon moment de partage.

Nous remercions toutes les personnes qui été présentes, bonne fêtes de fin d'année à tous.

Lundi : 10 h 00 – 12 h 00
Mercredi : 10 h 00 – 12 h 00 et 16 h 00 – 19 h 00
Vendredi : 10 h 00 – 12 h 00
1er samedi du mois : 10 h 00 – 12 h 00



TOURNAYRE PAYSAGE

Creation et entretien de jardin

105 Chemin de la Pinie - 84340 Entrechaux
Tourniayre.jardin@gmail.com
06 33 77 99 96
Tourniayre Paysage
Tourniayre.paysage

TAXI
DU TOULOURENC
ENTRECHAUX

VICTOIRE Cédric (EIRL)
385 chemin de Ste croix
84110 Vaison la romaine
0685552100

Taxidutoulourenc@aol.com
transport medicaux toutes
caisses, gare, aéroport,
tourisme

DE FIL EN CRIN
Couture et Tapisserie d'Ameublement

3 Rue des trois pélerins
84340 MALAUCENE
06 23 86 26 42
defilencrin@orange.fr
www.defilencrin.com
facebook

SANDRINE DONAT
Artisan

Audrey Coiffure
À DOMICILE
FEMME · HOMME · ENFANT

06 18 83 23 66

La Poulette Dorée
ENTRECHAUX

RÔTISSERIE · SANDWICHERIE · SALADE
COUSCOUS · TAJINE · PASTILLA · BRICKS
Plats sur commande
Pour tous vos événements: anniversaire, soirée

Contact: 06 03 87 33 75

SL Jardin

CRÉATION ET ENTRETIEN
ÉLAGAGE - ABATTAGE - TAILLE
DÉBROUSSAILLAGE
ÉVACUATION DES VÉGÉTAUX
NACELLE / BROYEUR

DEVIS GRATUIT / DÉPLACEMENT TOUTES DISTANCES

Simon Lelièvre 06 58 84 75 83
sljardin@outlook.fr

DOMAINE
CHAMP-LONG

Jean-Christophe GELY
Vigneron Récoltant

1900 Chemin de Champ-Long
84340 ENTRECHAUX

Tél. +33 (0)4 90 46 01 58
domaine@champlong.fr
www.champlong.fr

VENTOUX - CÔTES DU RHÔNE

Vins de la Vallée du Rhône - Rhône Valley Wine

LOCATION DE BENNES
De 2 à 10 m³

PROS ET PARTICULIERS

DIB - GRAVATS - VÉGÉTAUX - MÉTAUX - ENCOMBRANTS - ÉPAVES

BENNE VÉGÉTAUX	6m ³ 10m ³	EN PLUS DE LA LOCATION DE BENNES, NOUS VOUS PROPOSONS LE SERVICE DE CHARGEMENT POUR TRAITER AU MEILLEUR VOS DÉCHETS.
BENNE À GRAVATS	2m ³	
BENNE À ENCOMBRANTS	6m ³	
DIB	6m ³ 10m ³	

RÉCUPÉRATION FER ET MÉTAUX ET TOUS TYPES D'ÉPAVE
POSE ET DÉPOSE DE LA BENNE
DÉPLACEMENTS TOUTES DISTANCES

06 58 84 75 83
sljardin@outlook.fr

**BOULANGERIE
PATISSERIE**
VALENTIN
ENTRECHAUX
04 90 46 03 25

Chave Arthur

-Électricité générale

-Dépannage

-Automatisme

06.70.65.13.44

chave.elec84@gmail.com

N°SIRET: 92923731100014



Lecoeur Aurélien
Dépannage Électricité
aurelec84340@gmail.com

396 traverse des voconces
84340 ENTRECHAUX
0624535632

AURELEC

Florian Straub
INSTALLATION de POÈLES et INSERTS
à BOIS et GRANULÉS
RAMONAGE

06 75 71 89 92
straub.florian.84@gmail.com
84340 Entrechaux

KCH VTC
Transferts Aéroport/Gare - Navettes Privées
Soirées - Évènements - Circuits touristiques
06.11.23.25.07
kchvtc84@gmail.com

Olivia Bennani-Rungs
06 12 87 60 47
olivia.yogaenprovence@gmail.com

YOGA
- EN PROVENCE -
Cours sur Vaison la Romaine et Entrechaux

uniquement sur RDV 0688887783
Ericka Bagnol
soin énergétique
Reiki
Magnétisme
Hypnose
102 chemin des sauges 84340 Entrechaux

Adispo Services
Chez vous, pour vous rendre service !

- Ménage, repassage, jardinage
- Aide à la toilette, repas, courses
APA, PCH, CARSAT

Vaison la Romaine
04 90 51 10 46

**mas
oncle
ernest**

Vigneron Bio au pied du Mont Ventoux

mas oncle ernest

Lucie et Alexandre ROUX
325, chemin du rat collet blanc
84340 Entrechaux

Tél : +33 6 64 71 56 15

Comptes-rendus des conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2025 – COMPTE RENDU DE SÉANCE

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12 Nombre de conseillers représentés : 1 Votants : 13

Étaient présents : M. Jérôme BENOIT, Mme Barbara BLANC, Mme Marie-Josée CLÉMENT, Mme Christiane COUVREUR, Mme France FARON, M. Dominique FRANCOIS, M. Philippe GUINTRAND, M. Ludovic LAGNEAU, Mme Catherine LECOEUR, M. Thierry PASCAL, M. Alexandre ROUX, M. Fabien VALENTIN

Absents représentés : Mme Agnès TOURNIAYRE donne pouvoir à M. Thierry PASCAL

Absents : M. Géry KWITA, Mme Catherine MONTIGNY

Secrétaire de séance : M. Philippe GUINTRAND

1/ Désignation du secrétaire de séance :

M. Philippe GUINTRAND est désigné secrétaire de séance.

2/ Validation du compte rendu de la séance du 24 juillet 2025

Le compte rendu de la séance du 24 juillet 2025 est validé.

3/ Décisions prises par le maire au titre de ses délégations

Le conseil municipal prend note des devis acceptés par le maire au titre de ses délégations :

Objet	Entreprise	Montant HT	Montant TTC
Projet d'aménagement d'une aire de stationnement – quartier le Plan		CAUE 1 800,00 €	2 160,00 €

4/ Choix du prestataire pour les travaux de voirie – chemin des Essareaux

M. VALENTIN, conseiller municipal intéressé par ce point ne prend part ni au débat ni au vote.

Il est proposé de confier à l'entreprise BRAJA – Missolin Frères la réalisation de travaux de voirie sur le chemin des Essareaux pour un montant total de 13 465,50 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de confier à l'entreprise BRAJA – Missolin Frères la réalisation de travaux de voirie sur le chemin des Essareaux pour un montant total de 13 465,50 € HT.

5/ Choix du prestataire pour la maîtrise d'œuvre des travaux de rénovation du réseau d'assainissement collectif – chemin de l'Ancienne Voie Ferrée

Il est nécessaire de réaliser des travaux sur le réseau d'assainissement collectif au niveau du pont de la Riaille (chemin de l'ancienne voie ferrée).

Pour réaliser ces travaux, la commune souhaite s'attacher les services d'un maître d'œuvre. Il est proposé de désigner le Cabinet TRAMOY dont le devis s'élève à 6 000,00 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de confier au cabinet TRAMOY la maîtrise des travaux désignés ci-dessus pour un montant de 6 000,00 € HT.

6/ Avenant au contrat de mandat de la SPL Territoire 84 – Projet médiathèque

Le maire précise au conseil municipal qu'il convient :

- d'augmenter l'enveloppe financière affectée aux dépenses à engager par le mandataire à 900 000 € HT (valeur décembre 2024, montant d'opération validé hors rémunération du mandataire).

- de valider l'avenant de la SPL84 qui a pour objet d'une part d'augmenter l'enveloppe financière affectée aux dépenses à engager par le mandataire et d'autre part de lui octroyer une rémunération complémentaire de 44 318,52 € en conformité avec la délibération 02/2025.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Valide l'enveloppe financière affectée aux dépenses à engager par le Mandataire à un montant de 900 000 € HT (valeur décembre 2024, montant d'opération validé hors rémunération du mandataire).
- Valide l'avenant de la SPL84 dont l'objet est d'une part d'augmenter l'enveloppe financière affectée aux dépenses à engager par le Mandataire et d'autre part de lui octroyer une rémunération complémentaire de 44 318,52 € en conformité avec la délibération 02/2025.

7/ Convention d'honoraires avec Me Biscarrat – Incendie BMX

Dans le cadre de l'incendie du BMX, la commune a choisi de se constituer partie civile.

Il est proposé de passer une convention d'honoraires avec Me BISCARRAT, avocat à Vaison la Romaine, qui sera chargé de défendre la commune dans cette affaire.

Le montant des honoraires de base s'établit à 1 500 € TTC.

La commune a sollicité la protection juridique incluse dans son contrat d'assurance.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte de passer une convention d'honoraires avec Me BISCARRAT telle qu'annexée à la présente délibération.

8/ Désaffection et déclassement - chemin de Notre-Dame

Le maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre du déplacement du chemin de Notre Dame, il convient de constater la désaffection de l'ancien tracé du chemin communal (parcelle B1787), conformément au plan établi par le géomètre et annexé à la présente délibération.

En parallèle, il convient d'en prononcer le déclassement du domaine public communal, ses fonctions de circulation et de desserte n'étant plus assurées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Prononce la désaffection et le déclassement de la parcelle cadastrée B1787 d'une surface de 131 m² d'après le plan annexé, celle-ci n'assurant plus la fonction de desserte et de circulation,
- En conséquence, cette parcelle fait désormais partie du domaine privé de la commune et il peut être envisagé sa vente au profit des riverains.

9/ Echange de parcelles - chemin de Notre-Dame

Le maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre du déplacement du chemin de Notre Dame, un échange de parcelles avec les propriétaires de la parcelle B1787 doit intervenir.

Les propriétaires de la parcelle B1796 cèderont à la commune d'Entrechaux cette parcelle d'une surface de 324 m².

La commune d'Entrechaux cèdera aux propriétaires ci-dessus la parcelle B1787 d'une surface de 131 m².

Cet échange se réalisera sans soultre.

Le maire requiert l'autorisation de procéder à cet échange par acte authentique en la forme administrative conformément aux dispositions de l'article L 1311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La parcelle B1787 acquise sera classée dans le domaine public de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte l'échange des parcelles ci-dessus désignées dans les conditions sus-énoncées.
- Accepte le recours à l'acte authentique en la forme administrative.
- Décide que les frais et accessoires seront à la charge de la commune puis remboursés par les demandeurs,
- Décide le classement de la parcelle acquise (B1796) dans le domaine public de la commune.

10/ Tarification sociale cantine scolaire

Par délibération en date du 9 décembre 2021, la commune a conventionné avec l'État pour la mise en place d'une tarification sociale dans les cantines.

Il est proposé de renouveler cette convention à partir du 17/12/2024.

Les tarifs suivants entreront en vigueur au 17/12/2024 :

Tranche	Quotient familial	Tarif cantine
Tranche 1	Quotient familial ≤ 305	1 €
Tranche 2	305 < Quotient familial ≤ 896	2,50 €
Tranche 3	Quotient familial > 896	3 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte la convention triennale relative à la mise en place de la tarification sociale des cantines.

11/ Création de poste

Dans le cadre du projet de déplacement de la bibliothèque, et comme souhaité par les financeurs, la commune s'est engagée à embaucher un agent supplémentaire à temps non complet pour effectuer les missions de bibliothécaire/médiathécaire.

La quotité de temps de travail proposée est de 20h hebdomadaire.

Monsieur le maire rappelle qu'il s'agit d'un emploi permanent.

Afin de se laisser la plus grande marge concernant le choix du ou de la candidate retenue, il est proposé de créer les postes suivants à temps non complet :

- 1 poste d'adjoint du patrimoine (CAT C)
- 1 poste d'adjoint du patrimoine principal de 2e classe (CAT C)
- 1 poste d'adjoint du patrimoine principal de 1e classe (CAT C)
- 1 poste d'assistant de conservation (CAT B)
- 1 poste d'assistant de conservation principal de 2e classe (CAT B)
- 1 poste d'assistant de conservation principal de 1e classe (CAT B)

Il est précisé que le poste pourra être pourvu par un agent contractuel si aucun fonctionnaire ne peut être recruté.

La rémunération sera proposée en fonction du grade et de l'expérience de l'agent recruté.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte la création des postes ci-dessus.

12/ Questions diverses :

- a. Compte rendu des travaux des commissions municipales et intercommunales

Commission Urbanisme :

Une réunion publique sur la révision du Plan Local d'Urbanisme aura lieu le 26/11/2025.

Commission Sports :

Une rencontre avec les organisateurs du grand raid Ventoux a eu lieu. Ils souhaitent que le parcours traverse la commune et ont sollicité l'accord de la commune. Cette course doit avoir lieu le 25/04/2026.

Commission Environnement :

La commune a perçu une dotation aménités rurales et biodiversité d'un montant de 10 381 € pour l'année 2025 par l'intermédiaire du PNR du Mont-Ventoux.

Le 5 novembre 2025 sera organisée une matinée de nettoyage de la nature par la municipalité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.



CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2025 – COMPTE RENDU DE SÉANCE

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13 Nombre de conseillers représentés : 1 Votants : 14

Étaient présents : Mme Barbara BLANC, Mme Marie-Josée CLÉMENT, Mme Christiane COUVREUR, Mme France FARON, M. Dominique FRANCOIS, M. Philippe GUINTRAND, M. Géry KWITA, M. Ludovic LAGNEAU, Mme Catherine LECOEUR, M. Thierry PASCAL, M. Alexandre ROUX, Mme Agnès TOURNIAYRE, M. Fabien VALENTIN
Absents représentés : M. Jérôme BENOIT donne pouvoir à M. Géry KWITA

Absents : Mme Catherine MONTIGNY

Secrétaire de séance : M. Philippe GUINTRAND

1/ Désignation du secrétaire de séance :

M. Philippe GUINTRAND est désigné secrétaire de séance.

2/ Validation du compte rendu de la séance du 11 septembre 2025

Le compte rendu de la séance du 11 septembre 2025 est validé.

3/ Décisions prises par le maire au titre de ses délégations

Le conseil municipal prend note des devis acceptés par le maire au titre de ses délégations :

Prestataire	Objet	Montant HT	Montant TTC
COLDIS	Fournitures hygiène et entretien	2 320,94 €	2 785,13 €
Xavier URBAIN	Entretien chauffages bâtiments communaux	2 235,00 €	2 682,00 €
Benintendi et fils	Jardin du souvenir	2 800,00 €	3 360,00 €
Xavier URBAIN	Entretien chauffage maternelle	1 091,00 €	1 309,20 €

4/ Choix du maître d'œuvre pour les travaux de reconstruction du local du BMX

Il est proposé de désigner le cabinet Opus Architecte en tant que maître d'œuvre chargé des travaux de reconstruction du local du BMX. Le montant de la mission s'élève à 10 000 € HT, soit 10% du montant estimé des travaux (100 000 € HT).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de confier à Opus Architecture la mission complète de maîtrise d'œuvre pour les travaux de reconstruction du local du BMX.

5/ Choix du prestataire pour le changement de menuiseries d'un local communal

Il est proposé de désigner l'entreprise ALU VAISON pour changer la vitrine du bureau de tabac.

Le montant des travaux s'élève à 5 790 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de confier à ALU VAISON le changement de la vitrine du bureau de tabac pour un montant de 5 790 € HT.

6/ Créances admises en non-valeur

Le maire précise au conseil municipal que malgré les relances de la comptable de la commune, certaines créances qui concernent le budget principal demeurent impayées. La comptable demande à la commune de les admettre en non-valeur.

Sur la liste n°7599840631 il est proposé d'admettre en non-valeur le titre n°463/2024 d'un montant de 20€.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'admettre en non-valeur le titre n°463/2024 d'un montant de 20 €.

7/ Convention d'intervention foncière avec la SAFER

Le maire propose de renouveler la convention d'intervention foncière avec la SAFER qui arrive à échéance au 31/12/2025.

Les missions réalisées par la SAFER dans le cadre de cette convention sont les suivantes :

- Veille foncière opérationnelle ;

- Mise en place d'un portail cartographique pour visualiser les DIA transmises (VIGIFONCIER) ;
- Expertise contextualisée des DIA diffusées ;
- Intervention par exercice du droit de préemption, ou étude de faisabilité pour que soit mise en place une procédure d'intervention à l'amiable ;
- Bilan annuel chiffré des volumes de DIA transmises.

La convention est d'une durée de 3 ans (2026-2028) et le coût pour la commune est de 500€ HT par an.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de signer une convention d'intervention foncière avec la SAFER telle qu'annexée à la présente délibération.

8/ marché de travaux du projet médiathèque – attribution des lots 3 et 13

Le maire rappelle au conseil municipal que la commune s'est engagée dans la réhabilitation de l'immeuble Serre et du bâtiment communal contigu (parcelles D65 et D66) en vue d'y créer une médiathèque et deux logements en R+1 et R+2. Les lots n°3 et 13 ont été déclarés infructueux et une nouvelle consultation a été lancée par la SPL Territoire 84.

A l'issue de celle-ci, il est proposé de retenir les entreprises suivantes :

Précisions sur les lots	Estimatif du maître Attributaire d'œuvre en € HT	Montant de l'offre de base en € HT	PSE retenues en € HT	Total en € HT*
LOT 03 – ETANCHEITÉ	4 000 €	Société KATTEC	4 000,00	/ 4 000,00
LOT 13 - MONTE PERSONNE	30 000 €	Société ACAF	30 500,00	/ 30 500,00

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire et après avoir délibéré,

- Décide d'attribuer les marchés de travaux comme indiqué ci-dessus.
- Autorise la SPL Territoire 84, en qualité de mandataire, à procéder à la signature de ces marchés et à passer à la phase réalisation des travaux et à prendre toutes les mesures d'exécution de ces marchés dans le cadre de la convention de mandat qui lui a été confiée.

9/ Délégation du conseil municipal au maire

Il est proposé au conseil municipal de déléguer au maire les attributions suivantes, tel que le prévoit l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

11° de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

16° d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal, et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 € pour les communes de moins de 50 000 habitants. Il est proposé de consentir cette délégation pour toutes les instances portées devant les juridictions de l'ordre judiciaire, tant civiles que pénales, ou devant les juridictions de l'ordre administratif, et ce quel que soit le degré de juridiction. Cette délégation permettra au maire de se porter partie civile pour défendre les intérêts de la commune, et de solliciter en conséquence, devant la juridiction compétente, des dommages et intérêts en réparation du dommage subi par la commune.

A chaque conseil municipal, le maire rendra compte des décisions prises au titre des délégations consenties par le conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Accorde au maire les délégations ci-dessus dans les limites définies.
- Dit que le maire devra rendre compte, à chaque conseil municipal, des décisions prises au titre des délégations accordées par le conseil municipal.

10/ Redevance assainissement agence de l'eau

La réforme des agences de l'eau entrée en vigueur au 1er janvier 2025 a opéré la transformation des redevances « domestiques » avec la suppression de deux redevances :

- Pollution domestique,
- Modernisation des réseaux de collecte.

et la création de 3 nouvelles redevances pour :

- Consommation d'eau potable,
- Performance des réseaux d'eau potable,
- Performance des systèmes d'assainissement collectif.

L'agence de l'eau demande désormais à la collectivité le versement de la redevance sur la performance des systèmes d'assainissement collectif et la collectivité a la charge de la récupérer via la facturation auprès des usagers.

Pour 2026, il convient de déterminer le supplément de prix de la redevance à appliquer sur les factures d'assainissement collectif.

L'agence de l'eau a mis à disposition un outil permettant le calcul du coefficient de modulation à mettre en place. La valeur du coefficient donnée est 0.6 alors que le tarif appliqué par l'agence de l'eau est de 0.09€/m³ :

Tarif (T)Coefficient (C)

0,09 €/m³ 0,6

Sur cette base, le montant de la contre-valeur est fixé par application de la formule suivante : (T x C)

Pour 2026 l'application de la formule aboutit au montant suivant : 0,054 €/m³.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Fixe le montant de la contre-valeur pour la redevance « Performance des systèmes d'assainissement collectif » à 0,054 €/m³.
- Charge le maire de l'exécution de la présente délibération autant que besoin, notamment de la communiquer dans les meilleurs délais au chargé de facturation pour permettre l'application de la contre-valeur sur toutes les factures qu'il émettra à compter du 1er janvier 2026. Il en assurera le reversement selon les mêmes modalités que la surtaxe conformément aux dispositions contractuelles

11/ Questions diverses :

- a. Compte rendu des travaux des commissions municipales et intercommunales

Commission urbanisme :

Le maire présente les premières esquisses réalisées par le CAUE concernant l'aménagement d'un parking avec espace public quartier du Plan.

CCAS :

La commission se réunira le 7 novembre pour discuter de la composition et la distribution des colis de Noël aux ainés.

Commission éclairage public :

La 2nde tranche de travaux de passage à la LED sera achevée début novembre. L'ensemble du parc d'éclairage public de la commune sera équipé de LED.

Commission culture et associations :

Mme Faron précise les dates des prochains évènements culturels et associatifs :

- Assemblée générale de l'Association des Parents d'Elèves : le 03/11/2025
- Assemblée générale de Lign Tonic : le 05/11/2025
- Réunion semestrielle avec les associations : le 08/11/2025
- Festival Après les Vendanges : le 08/11/2025

- b. Rapport annuel du délégataire SUEZ sur le service de l'assainissement collectif

Mme Lecoeur présente le rapport annuel du délégataire au conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

État Civil

Si des personnes nées, mariées, ou décédées ne figurent pas, il ne s'agit pas d'un oubli.
Il est précisé que les noms communiqués ci-dessous sont uniquement ceux dont les actes sont
retranscrits dans nos registres d'Etat Civil.

NAISSANCES

PINET Théo, Pascal, Marc- 173, rue des Écoles - est né le 07.12.2025
VANDERPERRE Théo - 112, chemin des Esclérieux - est né le 31.12.2025



MARIAGES

VAYSSE Charlotte et BLANC Jérémy se sont mariés le 17 octobre 2025



DÉCÈS

BERTEAUX Didier, Louis, Ettore, Floriano - 98 ans - est décédé le 23.07.2025
à Buis les Baronnies

COMBRIS Sylviane, Odette (veuve Guiffray) - 70 ans - est décédée le 08.12.2025 à Entrechaux

Inhumés dans le cimetière d'Entrechaux mais non domiciliés sur la commune :
DUMAS Marie-Jeanne (veuve Ponzo) - 90 ans - est décédée le 05.05.2025 à Vaison la Romaine
JOURDAN Jérémie, Michel - 39 ans - est décédé le 19.12.2025 à Vaison la Romaine



Agenda

GRAND RAID VENTOUX BY UTMB®

TEAM SPORTS 84 & UTMB GROUP VOUS DONNENT RDV À MALAUCÈNE

DU 24 AU 26 AVRIL 2026

100M M 100K M 50K M 20K M

VENTOUX.UTMB.WORLD/FR



GRAND RAID VENTOUX
fait étape à Entrechaux

AGENDA

JANVIER :

LE 22 : CÉRÉMONIE DES VOEUX - SALLE POLYVALENTE

FÉVRIER :

LE 7 : LOTO - APE - SALLE POLYVALENTE

MARS :

LE 6 : THÉÂTRE : Yoko et John-Chambre 1742 -
Réservation 06 74 49 21 63
SALLE POLYVALENTE

AVRIL :

LE 12 : LOTO - TEMPS RETROUVÉ -
SALLE POLYVALENTE

LE 19 : VIDE GRENIER & VIDE DRESSING -
APE & LIGN'TONIC - SALLE POLYVALENTE



Scène conventionnée
d'intérêt national art en territoire



HB Herve Bonnert
 ETUDE CONCEPTION ET REALISATION
 Tous travaux d'aménagements intérieurs
 Rénovation, Agencement, Décoration
 Plafonds, Cloisons, Doublezages
 56110 04 90 36 31 43
 06 63 19 31 133
 Ventoux En Provence



RAMONAGE
 Agrément préfectoral
 G.REYNAUD et S.SERRA
MULTI SERVICES
 Tarif 2023
 Cheminée à bois 65 € - Chaudière + tuyau 70 €
 Tél : 04 90 62 05 39 Mob : 06 32 16 88 52

Aux Fleurs du Soleil
 Claudie & Jean-Paul
 Entrechaux "Le Plan"
 et sur vos marchés de Provence
 Toutes compositions florales
 "Que du Bonheur!"
 04 90 37 69 47 - 06 13 53 30 98
www.fleursdusoleil.florajet.com



Ganichot Philippe
Artisan Carreleur
 84340 Entrechaux 04 90 46 04 16 - 06 08 26 68 51

Franck DELAYE
PLOMBERIE
 ● Zinguerie ●
 ● Solaire ●
 ● Pompe à Chaleur ●
 04.90.62.72.19 / 06.68.03.92.79
 84340 Malaucène

AUX PRODUITS COMTOIS
 comté, morbier, bleu de gex....
 06.38.40.13.30
 Numéro siret: 827570961
 facebook: Delphine Chave
 google : aux produits comtois
auxproduitscomtois84@gmail.com

Entreprise BLANCHARD Mickaël
 Peinture intérieure - extérieure,
 papier peint, plâtrerie



04 90 37 20 65

Le Laquet - route de Malaucène - 84340 Entrechaux
 Tél./Fax: 04 90 37 20 65 - Portable: 06 46 47 49 56

Les Secrets de Lola
 VENTE SUR PLACE
 BIJOUTERIE ARTISANALE DE TRADITION DEPUIS 1989
 LAURENCE ALBANESE & MARC BOCCASSINI
 885, chemin des Amarens - ZA - 84340 Entrechaux
 Tél. 04 90 28 97 82
secretsdelola@gmail.com - www.secretsdelola.fr

TMP COURBON GILLES
 RENOVATION / MURS EN PIERRE
 PETIT TERRASSEMENT
06 85 23 83 28
Tm.courbon@outlook.fr



ENTRECHAUX

Côté Ventoux immobilier

Un partenaire de qualité pour vous accompagner dans la réussite de votre projet immobilier...

04 90 62 72 95 - contact@cote-ventoux-immobilier.fr

www.cote-ventoux-immobilier.fr

Votre contact local

 Vincent Benoit
 06 65 20 87 78



le Mas des Flauzières



JEROME BENOIT
LE MAS DES FLAUZIERES
1131 ROUTE DE VAISON LA ROMAINE
84340 ENTRECHAUX

VIGNERON-INDEPENDANT EN GIGONDAS, VACQUEYRAS, SEGURET, COTES DU RHONE VILLAGE, ET VENTOUX

TEL: +33 (0)4 90 46 00 08 MOBILE: +33 (0)6 12 69 82 90
EMAIL: lemasdesflauzières@gmail.com SITE: www.lemasdesflauzières.com

Ouverture du caveau: de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h du lundi au samedi du 01 Mai au 30 Septembre
de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h du lundi au Vendredi du 01 Octobre au 30 Avril
fermeture les jours fériés et le dimanche

ALUVAISON
MENUISERIES - VERANDAS

PVC ALU BOIS
MENUISERIES
Des solutions pour votre habitation

ALUVAISON
MENUISERIES - VERANDAS

ZA Les Écluses 2
84110 VAISON-LA-ROMAINE

Horaires d'ouverture
Du lundi au jeudi :
8h00 – 17h30
Vendredi :
8h00 – 16h30